

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2023-19 INSTALLATION ET LOCATION DE BATIMENTS MODULAIRES – CAMPUS VILLEJEAN

2 – Objet

Le présent accord-cadre a pour objet l'installation et la location de bâtiments modulaires sur le Campus Villejean à Rennes

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

3.2 – Valeur estimée

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot :

- lot n°1 : 300 000 € HT,
- lot n°2 : 500 000 € HT.

3.3 – Allotissement

Le présent accord-cadre est décomposé en 2 lots :

- lot n°1 : Bâtiments ERP de 12 salles de cours,
- lot n°2 : Bâtiment ERP de 40 bureaux.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

Sans objet.

3.7 – Durée du marché

La durée du marché est fixée à 31 mois et court à compter de la date de notification du marché.
Les modalités concernant les délais d'exécution sont précisées à l'article 3 du CCAP.

3.8 – Lieux d'exécution

Les matériels seront livrés et les prestations exécutées à l'adresse suivante :

Université Rennes 2
Campus Villejean
 Place du Recteur Henri Le Moal
 35043 Rennes cedex

3.9 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix HT (60 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT
- Coût global du poste "installation/aménagements" (25 %)	
- Coût global du poste "location/maintenance" (35 %)	
2. Valeur technique (40 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique
- Qualité de l'organisation (10 %)	moyens dédiés spécifiquement au projet, mode opératoire pour l'installation, dispositions prises pour assurer la sécurité ...
- Qualité de la solution modulaire et des équipements (20 %)	descriptif technique détaillé, fiches techniques des produits, plans de principe, niveaux de performance énergétique ...
- Respect/optimisation du calendrier (5 %)	calendrier détaillé d'exécution
- Qualité de la maintenance (5 %)	procédure et délais d'intervention ...

3.10 – Tests

Sans objet.

3.11 – Part à commande

Le candidat répondra obligatoirement, dans sa DPGF, à la part à commande suivante :

- Lot 1 : Coût € HT pour un mois supplémentaire de location d'un bâtiment (hors bâtiment avec sanitaires),
- Lot 2 : Coût € HT pour un mois supplémentaire de location de l'ensemble.

4 – Analyse des offres

Lot 1 – Bâtiments ERP de 12 salles de cours

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

Lot 2 – Bâtiment ERP de 40 bureaux

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

5 - Attribution

Lot 1 – Bâtiments ERP de 12 salles de cours

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'entreprise : **LOXAM MODULE** – 256 Rue Nicolas Coatanlem – 56850 CAUDAN

Département de l'entreprise : 56

Adresse internet : <https://www.loxam-module.com/>

L'entreprise est une PME : non

Date de notification du marché : 11/12/2023

Valeur totale finale du lot : 300 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

Lot 2 – Bâtiment ERP de 40 bureaux

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'entreprise : **COUGNAUD** – 500 Rue du Clair Bocage – 85000 MOUILLERON-LE-CAPTIF

Département de l'entreprise : 85

Adresse internet : <https://www.cougnaud.com/>

L'entreprise est une PME : non

Date de notification du marché : 11/12/2023

Valeur totale finale du lot : 500 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

6 – Procédures de recours

La décision du 23/11/2023 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent marché, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends (CCIRA) de Nantes

22, mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Initial :

Avis BOAMP n° 23-126931
Date d'envoi à la publication : 12/09/2023
Date de publication : 15/09/2023

Avis JOUE n° 2023/S178-555894
Date d'envoi à la publication : 12/09/2023
Date de publication : 15/09/2023

Rectificatif :

Avis BOAMP n° 23-133858
Date d'envoi à la publication : 26/09/2023
Date de publication : 29/09/2023

Avis JOUE n° 2023/S188-588617
Date d'envoi à la publication : 26/09/2023
Date de publication : 29/09/2023

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 19 décembre 2023